

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU NORD

ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE

COMMUNE DE STEENE

Séance du

Envoyé en préfecture le 17/03/2023

Reçu en préfecture le 17/03/2023

Publié le 17 MARS 2023

ID : 059-215905795-20230310-2023\_014-DE

S<sup>2</sup>LO

## Délibération n°2023-014

L'an deux mille vingt-trois, le dix mars à dix-huit heures, le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Mairie, sous la présidence, de Monsieur Alain DAVROUX, Maire

### Nb des Membres

En exercice	Présents
15	13

### Date de

Convocation	Affichage
05/03/2023	06/03/2023

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL  
MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE STEENE

### Présents :

MM. Alain DAVROUX, Benjamin DENOYELLE, Maryse DEVROË, Frédéric SAUVAGE, Nathalie DECLERCK, Patricia DOUAY, Estelle ACHTE, Tanguy HERREMAN, Emeline OBERT, Jean-François LAMS, Jean-Marie ROMMELAERE, Jean-François RÉBIER, Marie-Andrée MAHIEUX.

**Procuration** : Monsieur DEGEZELLE a donné pouvoir à Madame OBERT

### Excusé :

**Absent** : Madame DRIEUX Marianne

**Secrétaire de Séance** : Marie - Andrée MAHIEUX

DELIBERATION AUTORISANT MONSIEUR LE MAIRE A ACCEPTER DES PAIEMENTS PAR CHEQUES AU BENEFICE DE LA COMMUNE

Le Conseil Municipal accepte le chèque :

- ALLIANZ pour un montant de 80.62 € en remboursement d'un trop perçu sur le contrat d'assurance à la suite du changement de véhicule de service.
- ALLIANZ pour un montant de 2067,78 € en remboursement du sinistre de vol de câble électrique quai de la Colme

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer tout document administratif ou comptable afférent à ces opérations.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Acte certifié exécutoire après dépôt en  
Sous-Préfecture

le

et publication,

le

ou notification

du



Maire,  
Alain DAVROUX

Le secrétaire de séance  
Anne - Marie MAHIEUX